Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole St Lô Thère - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole St Lô Thère - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (6002)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%
Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 23%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole St Lô Thère - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (6002)	Jury par défaut	Autres candidats	20	164	151	137	20
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	48	44	44	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole St Lô Thère - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (6002)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	118	111	100	16	80 %
			Masculin	46	40	37	4	20 %
			Total	**164**	**151**	**137**	**20**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	36	32	32	3	100 %
			Masculin	12	12	12	0	0 %
			Total	**48**	**44**	**44**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole St Lô Thère - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (6002)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	25	24	21	5	83,3 %
				AB	24	24	24	1	16,7 %
				B	3	3	3	0	0 %
				TB	4	4	3	0	0 %
				Total	**57**	**56**	**52**	**6**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	46	45	36	8	57,1 %
				AB	42	41	40	4	28,6 %
				B	11	8	8	1	7,1 %
				TB	1	1	1	1	7,1 %
				Total	**100**	**95**	**85**	**14**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	6	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	B	1	0	0	0	
				Total	**7**	**0**	**0**	**0**	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	4	4	0	0 %
				Sans mention	17	16	16	1	33,3 %
				AB	13	12	12	1	33,3 %
				B	11	9	9	1	33,3 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	**48**	**44**	**44**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole St Lô Thère - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (6002)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	141	136	124	19	95 %
			En réorientation	11	11	9	1	5 %
			Non scolarisés	7	3	3	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	1	1	0	0 %
			Total	**164**	**151**	**137**	**20**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	47	44	44	3	100 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	**48**	**44**	**44**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole St Lô Thère - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (6002)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	91	90	82	13
			Autres doublettes	7	3	2	1
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	33	32	32	2
			Autres spécialités	14	12	12	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée agricole St Lô Thère - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (6002)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	92,9 %	96,8 %	97,6 %	92,9 %
		Autres doublettes	7,1 %	3,2 %	2,4 %	7,1 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée agricole St Lô Thère - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (6002)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	70,2 %	72,7 %	72,7 %	66,7 %
		Autres spécialités	29,8 %	27,3 %	27,3 %	33,3 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats	résultats scolaires, bulletins.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences d'ordres qualitatif	méthode de travail, capacité à l'oral, à l'expression notamment en anglais.	Important
Savoir-être	savoir être	autonomie, capacité à s'investir, implication, esprit d'équipe, curiosité intellectuelle, ouverture au monde.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	connaissance des débouchés de la formation, intérêt exprimé pour la formation en accord avec son projet professionnel.	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement	engagement citoyen, associatif, pratique sportive...	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

f

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d'examen des voeux se base essentiellement sur les bulletins du candidat et la fiche avenir ou les notes obtenues au
baccalauréat et tout bilan pédagogique exisatnt pour les candidats bacheliers. La commission examine le dossier pédagogique du candidat sur
le plan des enseignements généraux et des enseignements scientifiques ou technologiques (SVT, physique Chimie, enseignement technologique) et la motivation générale du candidat.
Cette motivation se base sur l'avis de la poursuite d'étude émise par l'étblissement d'origine ainsi que par la lettre de motivation du
candidat qui
doit être spécifique et propre à la formation demandée. Elle se base également sur la capacité du candidat à prendre sous quelque
forme que
cela soit, contact avec l'étblissement d'accueil (participation journées du lycéen, portes ouvertes, contacts téléphoniques, rencontres lors des salons, mini stage...)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les enseignements de la session montre un certain nombre de motivation aléatoire ou de projets ou parcours professionnels encore
flous. Il est
demandé aux candidats d'appuyer leur motivation par une prise de contact systématique avec l'établissement d'accueil.
Nous regrettons encore trop souvent que des candidats découvrent en arrivant les spécificités de nos formations et de notre établissement

Signature :
Dany TOUSSAINT,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée agricole St Lô Thère